



Privas, le 16 novembre 2020

Les co-secrétaires départementaux

à

Monsieur l'Inspecteur d'académie

14 Place André Malraux – BP 627

07006 Privas Cedex

Réf : JSIA20055

Objet : consignes dans le contexte actuel

Monsieur l'Inspecteur d'académie

Depuis le début de la crise sanitaire, la profession est en difficulté, ballottée entre les effets d'annonces ministérielles et les réalités de terrain. Depuis le début de la crise sanitaire, votre ligne de conduite reste de laisser beaucoup de souplesse pour tenter de coller le plus possible au terrain. Cette stratégie trouve cependant certaines limites. Aujourd'hui, en l'absence de ligne directrice, les collègues, particulièrement celles et ceux chargés de la direction, ont besoin de consignes cohérentes et identifiables par tous concernant la mise en place du protocole avec les moyens à disposition des écoles. En effet, les discours en la matière diffèrent d'une circonscription à l'autre.

Il serait utile et nécessaire de préciser par écrit l'échelle des priorités entre la scolarisation des élèves et le respect des consignes sanitaires (non brassage). En effet, sur certains secteurs, lorsque des collègues ne sont pas remplacés, certains IEN conseillent "à l'oral" de renvoyer un maximum d'élèves dans les familles et de répartir les élèves restants dans les autres classes. Ce faisant, il se produit un amenuisement des efforts réalisés pour maintenir le non brassage des groupes mais remettant en cause le principe prioritaire de scolarisation de tous.

Autre problématique vécue par nos collègues : le refus de port du masque par certaines familles qui peut entraîner l'interdiction d'accès d'élèves à l'école. Faire reposer la responsabilité d'exclure des élèves par les seuls directrices et directeurs place ces derniers dans des situations délicates vis-à-vis de ces parents d'élèves dans le cadre de la suite de scolarisation. De plus, jusqu'à ce jour, le pouvoir décisionnel relève des seul.es IEN. C'est pourquoi nous demandons à ce que ce soit ces derniers qui procèdent, après le processus de dialogue incluant tous les échelons de l'institution, aux exclusions si elles devaient avoir lieu.

Restant disponible pour tout échange, nous vous prions d'agréer, monsieur l'inspecteur d'académie, nos cordiales salutations.

Elvire BOSC

Jimmy SANGOUARD